

193

Royal Palais Farnese) ce 7. Septem<sup>r</sup> 1802

on est averti de la mort de Monsieur Ramette  
n'étant pas le premier garde des sceaux

On vient de remettre de Naples au Chevalier  
Ramette deux Caisses contenant les quatre  
pièces de tapisseries, qui appartiennent à l'Accademie  
de France. Il prie Monsieur Suwée d'avoir  
la bonté de destiner Personne, à qui il puisse  
les consigner, et de lui en fournir un reçu pour  
l'envoyer à sa Cour en décharge de cette  
Commission. En attendant de Chevalier Ramette  
à l'honneur d'assurer Monsieur Suwée  
des sentiments de la plus sincère considération,  
dont il est pénétré

Monsieur Suwée  
Directeur de l'Ecole Française  
des beaux Arts